

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 6 novembre 2018, à 19 heures, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Josée Bissonnette, Philippe Guénette, Valérie La Madeleine, Alain Langlois, Gaétan Marcil, Jean-François Meilleur, Veronique Morel, Hélène Roberge, Béatrice Ronvaux, Ronald Tremblay, Carole Vigneault ainsi que Normand Boisclair, Isabel Godard, Sylvie Gorgeon et Jean-François Lortie, représentants du Comité de parents.

ABSENCE NOTIFIÉE : monsieur Christian Huppé.

Assistent également à cette séance : mesdames et messieurs, Luc Lapointe, directeur général intérimaire, Linda Fortin, directrice générale adjointe, Patrick Mendes, directeur général adjoint, Iris Montini, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale, Lyne Arcand, directrice adjointe du Service du secrétariat général et des communications, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Nathalie Avon, directrice du Service des ressources humaines, Annie De Noury, directrice du Service des ressources éducatives, Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire, Pierre Girard, directeur du Service des ressources informatiques et Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 heures.

1.1 ASSERMENTATION DES COMMISSAIRES-PARENTS

Conformément à l'article 145 de la *Loi sur l'instruction publique*, madame Catherine Houpert, secrétaire générale, mandatée par le directeur général intérimaire, reçoit le serment des commissaires représentants du Comité de parents. Il s'agit de mesdames Isabel Godard et Sylvie Gorgeon et de messieurs Normand Boisclair et Jean-François Lortie.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-023-11-18

Il est proposé par madame Béatrice Ronvaux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
 - 1.1. Assermentation des commissaires-parents
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation du procès-verbal du 2 octobre 2018
4. Affaires en cours
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
6. Points de décision
 - Service des ressources financières
 - 6.1. Dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2018 / Présentation du rapport de l'auditeur indépendant
 - Direction générale
 - 6.2. Nomination d'un directeur général ou d'une directrice générale
 - 6.3. Mandat au Comité des ressources humaines / Nomination d'un directeur général adjoint ou d'une directrice générale adjointe
 - 6.4. Identification des filiales contrôlées par un ou plusieurs organismes publics en vue de leur assujettissement à la *Loi sur les contrats des organismes publics*

Service du secrétariat général et des communications

6.5. Déclarations de dénonciation d'intérêts par les commissaires

Service des ressources éducatives

6.6. Offre de services en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage 2019-2020 / Autorisation de consultation

Service de l'organisation scolaire

6.7. Plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Chambly

Service des ressources financières

6.8. Institution du régime d'emprunts 2018-2019

7. Points d'information (néant)
8. Affaires diverses
9. Protecteur de l'élève / Avis
10. Parole au public
11. Rapport de la présidente
12. Parole aux membres du Conseil
 - 12.1. Parole aux commissaires-parents
 - 12.2. Parole aux autres commissaires
13. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

C-024-11-18

Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2018, avec des modifications apportées au point « parole aux autres commissaires ».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivi à la dernière séance

Néant

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant

6. POINTS DE DÉCISION

Service des ressources financières

6.1 Dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2018 / Présentation du rapport de l'auditeur indépendant

Le détail des états financiers a été présenté lors de la séance de travail du 30 octobre 2018, par madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières. Elle en présente les principaux éléments.

Monsieur Rhéal Brunet du cabinet Brunet Roy Dubé, CPA, S.E.N.C.R.L, auditeur indépendant, présente son rapport. Celui-ci sera déposé sur le site Web de la Commission scolaire des Patriotes dès demain.

Considérant le dépôt du rapport financier 2017-2018;

Considérant l'analyse présentée lors de la séance de travail du 30 octobre 2018;

Considérant le rapport de l'auditeur indépendant Brunet Roy Dubé, CPA, S.E.N.C.R.L.;

C-025-11-18

Il est proposé par madame Carole Vigneault :

De recevoir le rapport financier de l'exercice 2017-2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Direction générale

6.2 Nomination d'un directeur général ou d'une directrice générale

Madame Hélène Roberge, présidente, présente ce dossier.

Considérant le départ à la retraite de monsieur Joseph Atalla, directeur général, à compter du 22 décembre 2018;

Considérant la démarche de sélection entreprise par la Commission scolaire des Patriotes afin de pourvoir le poste de directeur général ou de directrice générale;

Considérant la recommandation unanime formulée par le Comité de sélection, constitué afin de pourvoir ce poste, lors de la séance de travail privée qui a précédé la présente séance;

C-026-11-18 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

De procéder à la nomination de monsieur Luc Lapointe au poste de directeur général, et ce, à compter du 22 décembre 2018.

Que le mandat de monsieur Luc Lapointe soit d'une durée indéterminée.

Que les conditions de travail de cette personne soient celles prévues au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Mandat au Comité des ressources humaines / Nomination d'un directeur général adjoint ou d'une directrice générale adjointe

Madame Hélène Roberge, présidente, présente ce dossier.

Considérant l'annonce du départ à la retraite de monsieur Patrick Mendes le 11 mars 2019;

Considérant que monsieur Patrick Mendes occupe le poste de directeur général adjoint;

Considérant la nomination de monsieur Luc Lapointe au poste de directeur général à compter du 22 décembre 2018;

Considérant que monsieur Luc Lapointe occupe le poste de directeur général adjoint;

C-027-11-18 Il est proposé par monsieur Alain Langlois :

De mandater le Comité des ressources humaines afin qu'il entreprenne les démarches en vue de pourvoir deux postes de directeur général adjoint ou de directrice générale adjointe.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Identification des filiales contrôlées par un ou plusieurs organismes publics en vue de leur assujettissement à la *Loi sur les contrats des organismes publics*

Madame Iris Montini, directrice générale adjointe, présente ce dossier.

Considérant les nouvelles dispositions de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (ci-après « LCOP ») qui entreront en vigueur le 25 janvier 2019 et auront pour effet d'assujettir les filiales contrôlées par un ou plusieurs organismes publics à la LCOP;

Considérant la correspondance du secrétariat du Conseil du trésor en date du 27 août 2018 demandant aux organismes publics assujettis à la LCOP de remplir le formulaire *Recensement des entités créées par les ministères et organismes gouvernementaux* (ci-après le « Formulaire ») afin d'identifier les filiales qu'ils contrôlent, majoritairement ou minoritairement;

Considérant que le Formulaire doit être soumis au dirigeant de l'organisme, soit le Conseil des commissaires;

C-028-11-18 Il est proposé par madame Valérie La Madeleine :

D'approuver le formulaire *Recensement des entités créées par les ministères et organismes gouvernementaux* tel que rempli par la Responsable de l'application des règles contractuelles;

D'autoriser le directeur général de la Commission scolaire des Patriotes à signer le formulaire *Recensement des entités créées par les ministères et organismes gouvernementaux*;

D'autoriser la Responsable de l'application des règles contractuelles de la Commission scolaire des Patriotes à transmettre le formulaire *Recensement des entités créées par les ministères et organismes gouvernementaux* tel que rempli et dûment signé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service du secrétariat général et des communications

6.5 Déclarations de dénonciation d'intérêts par les commissaires

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale, ayant fait état de l'obligation prévue à l'article 175.4 de la *Loi sur l'instruction publique* lors de la séance de travail du 30 octobre 2018, elle confirme que tous les commissaires ont reçu leur formulaire de déclaration de dénonciation d'intérêts, afin de le remplir et le lui remettre.

Service des ressources éducatives

6.6 Offre de services en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage 2019-2020 / Autorisation de consultation

Madame Annie De Noury, directrice du Service des ressources éducatives, présente ce dossier.

Considérant la *Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*;

Considérant les modèles d'intégration à développer;

Considérant le temps nécessaire pour accompagner les différents milieux et les parents;

Considérant la présentation faite en séance de travail le 30 octobre 2018;

C-029-11-18 Il est proposé par monsieur Jean-François Lortie :

D'autoriser la consultation sur l'offre de services en classes d'enseignement spécialisé aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage 2019-2020 telle que présentée.

La date de retour de consultation est fixée au 21 décembre 2018.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service de l'organisation scolaire

6.7 Plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Chambly

Madame Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire, présente ce dossier.

Considérant la nécessité de porter un regard sur la répartition des élèves des écoles primaires de la ville de Chambly, vu le nombre important de transferts d'élèves vécus à l'école Madeleine-Brousseau ces dernières années;

Considérant que, lors de sa séance en ajournement du 28 août 2018, le Conseil des commissaires a formé un comité de travail ayant le mandat de :

Évaluer différentes solutions permettant de réduire le nombre de transferts provenant de l'école Madeleine-Brousseau tout en respectant les capacités d'accueil des écoles du secteur;

Présenter une recommandation à ce sujet aux membres du Conseil des commissaires au plus tard lors de la séance de travail du 30 octobre 2018;

Considérant l'analyse, par le comité de travail le 19 septembre 2018, des pistes de réflexion préparées par le Service de l'organisation scolaire;

Considérant que le fait de réviser un plan de répartition des élèves a un impact important quant à leur stabilité;

Considérant la recommandation du comité de travail de maintenir le statu quo quant au plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Chambly pour la rentrée scolaire de septembre 2019;

Considérant que le secteur de Chambly / Carignan a fait l'objet de deux révisions de son plan de répartition dans les dernières années :

— En 2013-2014, lors de l'ouverture de l'école Carignan-Salières;

— En 2016-2017, lors de l'ouverture de l'école Madeleine-Brousseau;

Considérant la croissance démographique en lien avec les développements immobiliers à Chambly, plus particulièrement sur le territoire de l'école Madeleine-Brousseau;

Considérant l'importance de respecter la capacité d'accueil des écoles de Chambly;

Considérant que, selon les dernières prévisions ministérielles, les écoles du secteur de Chambly, à l'exception de l'école Madeleine-Brousseau, sont en mesure d'accueillir les élèves de leur territoire pour les prochaines années;

Considérant qu'une école du secteur est dédiée à la scolarisation des élèves de l'éducation préscolaire;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes est en attente d'une réponse du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans la cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029 pour la construction d'une nouvelle école primaire pour le secteur de Carignan;

Considérant l'analyse de cette recommandation, par le Conseil des commissaires, lors de la séance de travail tenue le 30 octobre 2018;

C-030-11-18 Il est proposé par madame Veronique Morel :

De maintenir le statu quo quant au plan de répartition des élèves dans les écoles primaires du secteur de Chambly;

De scolariser à l'école de la Passerelle les élèves de l'éducation préscolaire du secteur de l'école Madeleine-Brousseau dès la rentrée scolaire 2019;

De scolariser à l'école De Bourgogne les élèves de l'éducation préscolaire du secteur de l'école De Bourgogne dès la rentrée scolaire 2019.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service des ressources financières

6.8 Institution du régime d'emprunts 2018-2019

Madame Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières, présente ce dossier.

Considérant que, conformément à l'article 78 de la *Loi sur l'administration financière* (RLRQ, chapitre A-6.001), la Commission scolaire des Patriotes (l'« Emprunteur ») désire instituer un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 septembre 2019, lui permettant d'emprunter à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 59 372 000 \$;

Considérant que, conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur souhaite prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

Considérant qu'il y a lieu d'autoriser ce régime d'emprunts, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à effectuer et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime et à en approuver les conditions et modalités.

Considérant que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (le « Ministre ») a autorisé l'institution du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 27 septembre 2018;

C-031-11-18

Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay :

1. Qu'un régime d'emprunts, valide jusqu'au 30 septembre 2019, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 59 372 000 \$ soit institué;
2. Que les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
 - a. malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1er juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;
 - b. l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du Gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;

- c. chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - d. le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre;
3. Qu'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, il ne soit tenu en compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
 4. Qu'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
 - a. l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à conclure entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - b. chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - c. le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 432-2018 du 28 mars 2018, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre; et;
 - d. afin d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du Gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.
 5. Que l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté en vertu du présent régime, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
 6. Que l'un ou l'autre des dirigeants suivants :

La présidente, le directeur général, le directeur général adjoint délégué en cas d'absence ou d'empêchement du directeur général ou la directrice des ressources financières de l'Emprunteur, **pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement**, soient autorisés, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière et le billet, à consentir à toute clause et garantie non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;
 7. Que, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION

Néant

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS

Néant

10. PAROLE AU PUBLIC

Néant

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

ACTIVITÉS POLITIQUES ET DE REPRÉSENTATION

- Remise des bourses Tony Licursi à deux élèves de l'école Au-Fil-de-l'Eau à une joute de l'Impact de Montréal
- Participation à la Conférence de consensus sur la mixité sociale et scolaire organisée par le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec
- Rencontre avec le maire et le directeur général de la Ville de Varennes en compagnie de la directrice générale adjointe et du directeur du Service des ressources matérielles
- Rencontre avec le maire, un conseiller municipal et le directeur général de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville en compagnie de la directrice générale adjointe, du directeur du Service des ressources matérielles et de la commissaire du secteur
- Participation à la conférence « Comment former les jeunes au monde qui vient? » organisée dans le cadre du festival Le Monde au Musée des beaux-arts de Montréal

ACTIVITÉS MÉDIATIQUES

- Entrevue avec le Journal de Chambly au sujet de l'élection de la Coalition Avenir Québec (CAQ)
- Communiqué « Félicitations aux trois ministres de notre territoire »
- Entrevue avec le Journal de Chambly au sujet de la démission de trois commissaires

ACTIVITÉS CSP

- Présence à l'assemblée générale du Comité de parents de la Commission scolaire des Patriotes
- Participation au dévoilement de la fresque de l'artiste Myrtha Pelletier à l'école secondaire De Mortagne dans le cadre des activités du cinquantenaire de l'école en compagnie des commissaires de Boucherville
- Présence à l'inauguration de la cour de l'école primaire Le Tournesol en compagnie du président du Comité de parents et du commissaire du secteur
- Activité de retrouvailles des 50 ans de l'école secondaire De Mortagne en compagnie des commissaires de Boucherville et du directeur général adjoint responsable des écoles secondaires

ACTIVITÉS RCSM, FCSQ ET RÉGIONALES

- Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- Formation du 24 novembre « Soyez un acteur mobilisé dans votre milieu », donnée par madame Sophie Lemieux
- Rencontre entre l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie et les représentants de Commission scolaire des Patriotes pour le transfert final des obligations et responsabilités

- Rencontre du conseil d'administration de l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie

CORRESPONDANCE REÇUE

- Réponse du Cabinet du ministre des Finances, monsieur Bill Morneau, à notre résolution concernant la nouvelle mesure fiscale fédérale
- Réponse de Simon Jolin-Barette à notre lettre de félicitations faisant suite à l'élection provinciale du 1^{er} octobre 2018

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

12.1 Parole aux commissaires-parents

Monsieur Normand Boisclair fait état des sujets traités lors des deux dernières rencontres du Comité de parents. Tous les commissaires-parents ont été réélus. Monsieur Boisclair a également été réélu président du Comité de parents et madame Isabel Godard a été réélue vice-présidente. Il fait état de la tenue prochaine d'un webinaire à l'intention des membres des conseils d'établissement en lien avec la préparation des projets éducatifs des écoles. Hier avait lieu la soirée de formation à l'intention des membres des conseils d'établissement.

Monsieur Jean-François Lortie fait état des sujets traités lors de la dernière rencontre du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Il a été réélu président et madame Cindy Rossignol a été réélue vice-présidente.

12.2 Parole aux autres commissaires

Madame Hélène Roberge souligne la fin de mandat de monsieur Christian Huppé et de mesdames Josée Bissonnette et Carole Vigneault. Elle les remercie pour leur implication au sein du Conseil des commissaires au cours des dernières années. Tous les membres du Conseil des commissaires se joignent à madame Roberge pour les remercier.

Madame Carole Vigneault indique qu'elle a énormément appris tout au long de ses années d'implication auprès de la Commissaire des Patriotes, d'abord au sein de l'école de ses enfants, puis à titre de membre du Conseil des commissaires. Elle souligne que la force de la Commission scolaire des Patriotes est la qualité des personnes qui la composent dans les écoles et dans les bureaux administratifs. Elle juge le nouveau Plan d'engagement vers la réussite très prometteur. Elle continuera de s'impliquer au sein de la Fondation de l'école secondaire du Mont-Bruno et auprès de la municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville.

Madame Josée Bissonnette souligne avoir beaucoup appris tout au long de ses années au sein du Conseil des commissaires. Elle remercie ses collègues commissaires, ainsi que la direction générale et les directions des services de la commission scolaire.

Monsieur Ronald Tremblay fait état de sa participation au premier déjeuner-conférence du Centre Laurent-Beaudoin de l'école de gestion de l'Université de Sherbrooke, qui offre des formations destinées aux cadres et gestionnaires, en lien avec le virage numérique.

Monsieur Alain Langlois souligne le décès de monsieur Bernard Landry, ancien premier ministre du Québec et ancien député du territoire de la Commission scolaire des Patriotes.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-032-11-18 À 19 h 58, il est proposé par monsieur Alain Langlois de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire générale

CH/lc